



Protection coupure

KRYTECH 558

Risque faible - ISO B



PROTECTION CONTRE LA COUPURE
NIVEAU B

EN 388



4343B

ISO 13997
5.3 N (540 g)

Dexterité EN ISO
21420: 5/5

CATÉGORIE 2



Protection modérée à la coupure pour des manipulations exigües en milieux relativement propres.

AVANTAGES SPÉCIFIQUES



Protection coupure

- Protection renforcée de l'avant-bras grâce à sa longue manchette supplémentaire



Confort

- Ergonomique, qui réduit la fatigue musculaire



Durabilité

- Adaptés aux travaux longue durée : excellente résistance à l'abrasion
- Renforcement pince en nitrile, qui renforce la durabilité sur les zones les plus exposées



Protection de la peau

- Contient des traces de DMF en conformité avec les valeurs limites d'exposition professionnelles



Lavabilité

- Lavable jusqu'à 5 fois à 60°C, pour allonger la durée de vie du gant et réduire les coûts et les déchets

INDUSTRIES

- Industrie automobile
- Construction: Charpentiers / Menuisiers
- Construction: Métalliers / Serruriers

APPLICATIONS

- Travaux de maintenance mécanique
- Pose de structures en acier
- Manipulation pose de structures métalliques
- Assemblage en carrosserie



Protection coupure

KRYTECH 558

Risque faible - ISO B

(LÉGENDES)

EN388	DANGERS MÉCANIQUES				
	NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)				
4	3	4	3	B	
0-4	0-5	0-4	0-4	A-F	P
					Protection contre les chocs (optionnel)
					Résistance à la coupure selon ISO 13997
					Résistance à la perforation
					Résistance au déchirement
					Résistance à la coupure
					Résistance à l'abrasion

(DÉTAILS PRODUIT)

Finition intérieure	Support tricoté sans couture à base de fibres PEHD
Jauge	13
Matière	Polyuréthane
Caractéristique manchette	Longue manchette
Couleur	Gris
Longueur (cm)	27-32
Tailles	6 7 8 9 10 11

(DÉTAILS LOGISTIQUES)

Emballage	1 paire/sachet 12 paires/sachet 96 paires/carton
-----------	--

(LÉGISLATION)

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/02/0612 - EXT 01/02/19
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE